

PARC EOLIEN PIERRE-DE-SAUREL S.E.C.**FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

	2018	2017
EXPLOITATION		
Revenus d'énergie (Hydro-Québec)	7959617	8216248
Dépenses opérationnelles	2318000	2033813
Résultat opérationnel (Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)	5773380	6277666
Amortissement des immobilisations corporelles (1)	3544247	3522218
Frais de financement (intérêts, amortissement et frais du créancier)	2472981	2158023
INVESTISSEMENTS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1677179	664897
SITUATION FINANCIERE		
Trésorerie	3677528	4937772
Instruments financiers dérivés (swap) (2)	2324822	2209247
Immobilisations corporelles (1)	63778617	67119654
Emprunts	54192561	61548774
Remboursement des emprunts et intérêts versés	9708791	3270510
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (3)	4776138	4682488
Distributions à la MRC Pierre de Saurel	1650000	1109866
Parts détenues par la MRC Pierre de Saurel	12976772	12976772
kwh	56658	59398
taux du kwh	140,482	138,3274

(1) L'amortissement du parc éolien est calculé sur la durée d'utilité des actifs selon le mode linéaire sur une période de 20 ans. Au 31 décembre 2018, la valeur nette (après amortissement est de 63 778 617 \$)

(2) La société a conclu un swap initial de taux d'intérêt de 61 513 500 \$ (58 348 781 \$ au 31 décembre 2018) dont le montant diminue jusqu'à l'échéance en 2036, et qui porte intérêt à un taux payeur de 2,11 %/taux receveur correspondant au CDOR (2,31 % au 31 décembre 2018).

(3) Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles proviennent essentiellement des obligations exigeant de retirer les actifs du parc éolien à l'échéance des baux fonciers. Le parc éolien est construit sur des terrains détenus en vertu de contrats de location qui viennent à échéance 20 ans après leur signature. La société estime que la valeur non actualisée des paiements requis pour régler les obligations à l'échéance totalisera 6 821 502 \$ en 2036 (valeur actualisée à un taux de 2 % au 31/12/2018 correspond à 4776138 \$).